

CIQ CEZANNE – VALLEE DE LA TORSE

Le 27 juin 2017

Monsieur Jean-Louis Dalmasso
Directeur général adjoint
Territoire du Pays d'Aix
Métropole Aix-Marseille Provence

Objet : Minibus M1

Monsieur le Directeur général et cher Monsieur Dalmasso,

Au cours d'une réunion le 25 mars dernier, nous vous avons rappelé nos demandes concernant la ligne de minibus M1 dont vous savez que la fréquentation est importante.

1. Actuellement en raison de l'état d'urgence et bien que cela ne soit qu'une préconisation de la Sous-Préfecture cette ligne n'emprunte plus le Cours Mirabeau. Or nous constatons que de nombreux autres véhicules de même type comme les camions de livraison, le petit train touristique, les diablins, les camionnettes des forains, etc. circulent en permanence sur cette artère. Pourquoi pas les minibus ?
2. Au cas où la situation perdurerait et étant donné que l'Etat d'urgence devrait être prolongé jusqu'au mois de Novembre pourrait-on au moins, prévoir des aménagements simples pour l'itinéraire du M1 ? Et ce dans le but que les habitants de notre quartier puissent aller facilement et rapidement en centre-ville :
 - A. Pourquoi au lieu d'emprunter à partir de la place Miollis la rue de la Mule Noire qui est souvent encombrée par des stationnements gênants (Véhicule ventouse en face du Corner Bistro, Cabinets médicaux, Auto-Ecoles, Véhicules apportant les décors pour le théâtre) ne pas utiliser la rue de l'Opéra où aucun stationnement parasite n'est possible ?
 - B. Il faudrait remettre en service l'arrêt Emeric David en le déplaçant éventuellement sur la Place Miollis ou au début de la rue de l'Opéra. Actuellement il n'y a aucun arrêt entre l'Ecole militaire et la rue d'Italie soit sur plus d'un kilomètre !!
 - C. La création d'un arrêt Place des Quatre Dauphins permettrait un accès direct au milieu du Cours Mirabeau notamment à Monoprix.

CIQ CEZANNE-VALLEE DE LA TORSE

3. Nous vous rappelons également que, comme suite à une pétition des riverains, nous avons demandé antérieurement que les services du M1 ayant leur terminus au Val Saint-André empruntent l'Avenue du Val Saint-André. Un arrêt dans cette avenue serait bien entendu à installer.

Compte-tenu de l'intérêt qu'elle porte aux questions qui y sont évoquées, nous adressons copie de la présente correspondance à Madame Muriel Hernandez, conseiller municipal, délégué aux quartiers Val Saint-André, Arc, La Torse.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur général et cher Monsieur Dalmasso, en l'expression de notre meilleure considération.

Paul Lespinat

Président du CIQ Cézanne-Vallée de la Torse